

Consignes pour le dépôt d'échantillons au laboratoire

Afin de préserver la qualité de votre prélèvement, nous vous rappelons quelques consignes indispensables à la bonne prise en charge de votre prélèvement au laboratoire :

➤ Le laboratoire met à disposition le flaconnage adapté à votre prélèvement.

➤ Les échantillons nécessitent un transport réfrigéré. Ainsi, il est impératif de prévoir des blocs réfrigérants dans votre glacière ou colis pour maintenir une ambiance réfrigérée.

➤ Les échantillons doivent être déposés au laboratoire dans les plus brefs délais soit dans la journée du prélèvement.

➤ Les échantillons doivent être clairement identifiés et être accompagnés d'un bon de dépôt précisant obligatoirement :

- | |
|---|
| • vos coordonnées |
| • les références exactes de l'échantillon |
| • la date et l'heure du prélèvement |
| • la demande analytique précise |

Le respect de ces consignes est impératif si vous souhaitez disposer de résultats sous accréditation COFRAC.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

La direction du laboratoire

EHESP – LERES

9 avenue du Professeur Léon Bernard 35043 RENNES Cedex

Tel : 02 99 02 29 22

Email : contact-clients.leres@ehesp.fr

<http://leres.ehesp.fr>